

VISIODENT
Société Anonyme au capital de 672.676,64 €

Siège social : 30 bis, rue du Bailly
93210 - LA PLAINE ST DENIS

327 500 849 RCS BOBIGNY

RAPPORT FINANCIER ANNUEL
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

SOMMAIRE

1. COMPTES ANNUELS
2. ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER
3. RAPPORT FINANCIER
4. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
 - Principaux actionnaires
 - Opérations afférentes aux actions de la société
 - Achat par la société de ses propres actions
 - Opérations sur titres des dirigeants
 - Eléments pouvant avoir une incidence en cas d'offre publique
 - Franchissement de seuil
 - Droit de vote
 - Divers
 - Evolution du cours de bourse
 - Membres du conseil d'administration et les commissaires aux comptes
5. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX
6. HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE 2012
7. DOCUMENT D'INFORMATION ANNUELLE
8. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
9. REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

1 COMPTES ANNUELS

BILAN

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement	1 133 225	1 040 266	92 959	185 919	- 92 960
Concessions, brevets, droits similaires	3 311 695	1 939 759	1 371 936	838 206	533 730
Fonds commercial	1 357 696	692 780	664 916	664 916	
Autres immobilisations incorporelles	167 312	91 930	75 382	26 960	48 422
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				15 348	- 15 348
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	77 861	77 861			
Autres immobilisations corporelles	1 093 713	495 046	598 666	143 076	455 590
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes	60 964		60 964		60 964
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	5 393		5 393	6 883	- 1 490
Autres immobilisations financières	111 602		111 602	95 802	15 800
TOTAL (I)	7 319 463	4 337 642	2 981 821	1 977 110	1 004 711
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	189 707	35 393	154 314	513 959	- 359 645
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	38 372		38 372	47 715	- 9 343
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	2 018 944	38 947	1 979 997	1 812 636	167 361
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	16 810		16 810	14 140	2 670
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	29 759		29 759	31 025	- 1 266
. Autres	579 484	478 292	101 192	9 773	91 419
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	865 491		865 491	1 028 205	- 162 714
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	104 539		104 539	93 023	11 516
TOTAL (II)	3 843 105	552 632	3 290 474	3 550 474	- 260 000
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	11 162 568	4 890 274	6 272 294	5 527 585	744 709

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 672 677)	672 677	672 677	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 424 782	1 424 782	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	68 611	68 611	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	235 295	85 295	150 000
Report à nouveau	4 684	3	4 681
Résultat de l'exercice	-237 952	154 681	- 392 633
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	2 168 096	2 406 048	- 237 952
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		17 000	- 17 000
Provisions pour charges			
TOTAL (III)		17 000	- 17 000
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	916 336	269 948	646 388
. Découverts, concours bancaires	1 264	1 049	215
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	1 265	1 918	- 653
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		358	- 358
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	761 690	599 733	161 957
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	356 050	316 784	39 266
. Organismes sociaux	350 321	339 270	11 051
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	278 379	304 526	- 26 147
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	89 214	92 041	- 2 827
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	35 027	14 479	20 548
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	1 314 653	1 164 431	150 222
TOTAL (IV)	4 104 198	3 104 537	999 661
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	6 272 294	5 527 585	744 709

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	67 533	26 772	94 305	28 187	66 118	234,57
Production vendue biens	841 499	1 120 274	1 961 773	2 606 188	- 644 415	-24,73
Production vendue services	4 354 307	123 156	4 477 463	4 263 942	213 521	5,01
Chiffres d'affaires Nets	5 263 339	1 270 202	6 533 541	6 898 318	- 364 777	-5,29
Production stockée						
Production immobilisée			892 344	262 259	630 085	240,25
Subventions d'exploitation				1 000	- 1 000	-100
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			249 519	74 050	175 469	236,96
Autres produits			171	1 867	- 1 696	-90,84
Total des produits d'exploitation (I)			7 675 575	7 237 494	438 081	6,05
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			64 396	28 887	35 509	122,92
Variation de stock (marchandises)			219 258	-8 686	227 944	N/S
Achats de matières premières et autres approvisionnements			998 218	1 636 973	- 638 755	-39,02
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			324 253	-142 341	466 594	327,80
Autres achats et charges externes			2 007 808	1 858 430	149 378	8,04
Impôts, taxes et versements assimilés			141 426	134 793	6 633	4,92
Salaires et traitements			2 329 274	2 125 947	203 327	9,56
Charges sociales			1 094 694	958 572	136 122	14,20
Dotations aux amortissements sur immobilisations			591 622	496 500	95 122	19,16
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			48 174	4 543	43 631	960,40
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			8 543	54 021	- 45 478	-84,19
Total des charges d'exploitation (II)			7 827 667	7 147 637	680 030	9,51
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-152 092	89 857	- 241 949	269,26
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			11 440	5 176	6 264	121,02
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change			506	2 016	- 1 510	-74,90
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			1 204	2 005	- 801	-39,95
Total des produits financiers (V)			13 150	9 197	3 953	42,98
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			20 318	19 218	1 100	5,72
Différences négatives de change			917	524	393	75,00
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			21 235	19 742	1 493	7,56
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-8 085	-10 544	2 459	23,32
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-160 178	79 313	- 239 491	301,96

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 227	556 441	- 552 214	-99,24
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 000		8 000	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	12 227	556 441	- 544 214	-97,80
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	34 297	2 781	31 516	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	55 705		55 705	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		478 292	- 478 292	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)	90 001	481 073	- 391 072	-81,29
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-77 774	75 368	- 153 142	203,19
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	7 700 951	7 803 132	- 102 181	-1,31
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	7 938 903	7 648 452	290 451	3,80
RESULTAT NET	-237 952	154 681	- 392 633	253,83
Dont Crédit-bail mobilier	59 875	41 988	17 887	42,60
Dont Crédit-bail immobilier				

Tableau des flux de trésorerie

En €	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net	- 237 952	154 681
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- Dotation nette aux amortissements et provisions	411 091	922 567
- Variation des impôts différés		
- Autres produits et charges calculés		
- Plus et moins values de cession	43 092	
Capacité d'autofinancement (A)	216 231	1 077 248
Variation du BFR lié à l'activité (B)	642 052	- 69 980
Flux de trésorerie généré par l'activité (C)=(A+B)	858 283	1 007 268
Acquisition d'immo corp et incorp	- 1 653 075	- 555 621
Cessions d'immobilisations corp et incorp		3 604
Décassements liés à l'acquisition d'immo financières	- 23 300	- 8 700
Encaissements liés aux cessions d'immo financières	8 990	1 017
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (D)	- 1 667 385	- 559 700
Augmentation de capital		
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	913 200	
Remboursements d'emprunts	- 266 812	- 295 686
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (E)	646 388	- 295 686
Variation de trésorerie nette (C+D+E)	- 162 714	151 882
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier	1 028 205	876 323
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	865 491	1 028 205

Annexes aux comptes annuels

L'exercice social clos le 31/12/2012 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2011 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6 272 294,11 E.

Le résultat net comptable est une perte de 237 951,69 E.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012 sont établis et présentés conformément aux règles prescrites par la Plan Comptable Général, et en conformité avec les dispositions du Code du Commerce (articles L123-12 à L123-38) et les règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et de l'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthodes d'évaluation

(a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les postes suivants :

- les logiciels acquis par la société : ceux destinés à l'usage interne,
- les logiciels et sites internet créés ou en cours de développement et répondant aux critères requis pour leur activation.
- Les brevets.

Les frais de développement de logiciels sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice auquel ils se rattachent. Toutefois, les coûts de développement qui satisfont aux critères suivants sont portés à l'actif :

- le produit ou procédé est clairement défini, et les frais qui lui sont imputables peuvent être identifiés et mesurés de manière fiable,
- la faisabilité technique du produit ou procédé peut être démontrée,
- le produit ou procédé est destiné à être produit et commercialisé, ou utilisé par l'entreprise,
- l'existence d'un marché pour le produit ou, s'il est destiné à être utilisé en interne, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée,

- les ressources adéquates existent, ou leur disponibilité peut être démontrée, afin de mener à bien le projet pour commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

L'amortissement est pratiqué à compter de la mise en service et conformément à la durée de vie probable. Les frais de développement dont les chances de commercialisation ne sont pas établies dans les années à venir sont amortis sur l'exercice.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, sur les durées suivantes :

Durée d'utilisation	(en années)
Logiciels acquis ou créés	3
Frais de développement	3 à 5
Les brevets	3 à 15

(b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges de l'exercice, sauf ceux exposés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.

Les amortissements sont calculés selon les méthodes linéaires et dégressives, sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation fiscale en vigueur. Ces durées sont principalement les suivantes :

Durée d'utilisation	(en années)
- Installations techniques, matériel et outillage industriel	3
- Agencements, installations	10
- Matériel de transport	3
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10

(c) Immobilisations financières

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisés sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

(d) Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours sont évalués au prix unitaire moyen pondéré.

(e) Créances clients et autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et font l'objet d'un examen systématique au cas par cas. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable : cette valeur d'inventaire est déterminée en fonction des difficultés ou risques de recouvrement auxquels ces créances sont susceptibles de donner lieu.

(f) Risque de change

Depuis la mise en place de la monnaie unique européenne, le risque de change auquel s'expose la société est quasi inexistant.

(g) Conversion des éléments en devises

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties en euros sur la base du dernier cours de change de l'exercice. Les différences résultant de cette conversion sont inscrites dans les postes "écarts de conversion" au bilan (à l'actif pour les pertes latentes, au passif pour les gains latents). Au 31 décembre 2012, aucun écart de conversion n'est à constater au bilan.

(h) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires résulte essentiellement de concessions de licences de logiciels, de ventes de matériels et ainsi que de prestations de services liées aux contrats de maintenance.

Licences de logiciel et ventes de matériels :

Les redevances afférentes aux licences de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au moment de la livraison des produits dans la mesure où aucune obligation n'existe à l'égard des clients. Le chiffre d'affaires correspondant aux ventes de matériels est considéré comme acquis par la livraison des produits.

Prestations de services :

Les prestations de services sont reconnues à l'avancement. Les contrats de maintenance vendus aux clients courent sur une période de 12 mois et peuvent donc s'étaler sur deux exercices. La part du contrat de maintenance se rapportant à l'exercice à venir est comptabilisée en produits constatés d'avance selon un mode de répartition calculé prorata temporis. Leur évaluation en prix de revient continue d'être appliquée conformément aux exercices précédents.

EVENEMENTS POSTERIEURS A L'EXERCICE

Néant.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- La société a lancé une nouvelle activité de E-commerce de fournitures dentaires a travers son site DENTALECO. D'importants investissements ont été réalisés pour développer le site internet.
- La société a réalisé d'importants travaux dans les locaux situés au 30 bis rue du Bailly à Saint Denis (93210). Le montant de ces travaux se sont élevés au 31 décembre 2012 à 470 k€.

ACTIF IMMOBILISE ET AMORTISSEMENTS

Actif immobilisé – Valeurs Brutes

La variation des immobilisations brutes, qui sont inscrites à l'actif en application des principes décrits en notes (a) à (c), se présente comme suit :

Rubriques	Valeurs brutes à l'ouverture de l'exercice 2012	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la clôture de l'exercice 2012
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
. Frais d'établissements, de recherche et de développement	1 133 225			1 133 225
. Fonds de commerce	1 357 697			1 357 697
. Autres immobilisations incorporelles	2 471 194	972 559	15 348	3 428 406
. Immobilisation en cours		50 602		50 602
	4 962 116	1 023 161	15 348	5 969 930
<u>Immobilisations corporelles</u>				
. Installations techniques, matériel et outillage industriel	77 861			77 861
. Agencements, installations	538 956	470 344	496 601	512 699
. Matériel de transport	331	66 764	7 923	59 172
. Matériel et mobilier de bureau	490 000	31 842		521 842
. Avances et acomptes		60 964		60 964
	1 107 148	629 914	504 524	1 232 538
<u>Immobilisations financières</u>				
. Participations financières	0			0
. Prêts au personnel	6 883	7 500	8 990	5 393
. Dépôts et cautionnements	95 802	15 800		111 602
	102 688	23 300	8 990	116 995
<u>TOTAL</u>	6 171 951	1 676 375	528 861	7 319 462

La diminution des agencements de 497 k€ correspond à la mise au rebut d'installation et agencements suite aux importants travaux réalisés dans les locaux de la société.

La hausse importante des immobilisations incorporelles correspond principalement à l'activation des coûts relatifs à la création du site DENTALECO.

Frais d'établissements, de recherche et de développement

Ce poste correspond aux frais de développement engagés en 2007 et 2008 pour la création de 2 nouveaux produits. Ces coûts sont constitués du cumul de la masse salariale relative au personnel affecté au développement de ces produits et à la sous-traitance directe sur ces développements.

Fonds de commerce :

Le fonds de commerce de VISIODENT correspond :

- à la valeur du fonds après fusion réalisée le 1er décembre 1995 avec la société DENTAL TECHNOLOGIE. Cette société était celle qui détenait le fonds de commerce historique de VISIODENT pour un montant de 203.063 €.

- à la valeur du fonds de commerce de Visio Technologies SARL (comprenant les marques GESDENT et STADENT) qui a été intégrée dans VISIODENT SA suite à la transmission universelle de patrimoine de Visio Technologies SARL dans VISIODENT SA en 2002 pour un montant de 1.154.632 €.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles se décomposent de la façon suivante :

- Frais engagés pour les dépôts de brevets : ces frais correspondent essentiellement à des honoraires d'avocat.
- Logiciels divers acquis et utilisés en interne
- Logiciels développés en interne : La société commercialise des logiciels qui sont développés en interne. Les coûts engagés durant l'exercice pour améliorer les logiciels et développer de nouvelle fonctionnalité sont activés et amortis sur une durée de 3 ans. Ces coûts correspondent à la masse salariale des développeurs et à de la sous-traitance
- Site internet développé en interne : La société a développé au cours de l'exercice un nouveau site internet de e-commerce. L'intégralité des coûts constituée essentiellement par la masse salariale a été activée et amortie sur 5 ans.

Actif immobilisé – Amortissements

Les mouvements des amortissements des immobilisations (hors amortissements dérogatoires) calculés selon les méthodes décrites en notes (a) à (c), se présentent comme suit :

Rubriques	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice 2012	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice 2012
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
. Frais d'établissements, de recherche et de développement	947 306	92 959		1 040 266
. Fonds de commerce				
. Autres immobilisations incorporelles	1 590 681	441 008		2 031 689
	2 537 987	533 967		3 071 955
<u>Immobilisations corporelles</u>				
. Installations techniques, matériel et outillage industriel	77 861			77 861
. Agencements, installations	442 651	17 753	448 819	11 585
. Matériel de transport	298	8 559		8 858
. Matériel et mobilier de bureau	443 262	31 342		474 604
	964 072	57 654	448 819	572 908
<u>TOTAL</u>	3 502 059	591 621	448 819	3 644 863

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Créances	Montant brut	Echéances à un an au plus	Echéances à plus d'un an
<u>Créances de l'actif immobilisé</u>			
. Prêts au personnel	5 393	3 451	1 942
. Dépôts et cautionnements	111 602		111 602
	116 996	3 451	113 544
<u>Créances de l'actif circulant</u>			
. Créances clients et comptes rattachés	2 018 944	1 972 554	46 390
. Créances fiscales et sociales	46 569	46 569	
. Groupe et associés			
. Débiteurs divers	579 484	579 484	
. Charges constatées d'avance	104 539	104 539	
	2 749 536	2 703 146	46 390
<u>TOTAL</u>	2 866 532	2 706 597	159 934

Dettes	Montant brut	Echéances à un an au plus	Echéances à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits, dont :			
. à moins d'un an à l'origine	1 264	1 264	
. à plus d'un an à l'origine	916 336	105 547	810 789
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	761 690	761 690	
Dettes fiscales et sociales	1 073 964	1 073 964	
Autres dettes	35 027	35 027	
Groupe et associés	1 265	1 265	
Produits constatés d'avance	1 314 653	1 314 653	
TOTAL	4 104 199	3 293 410	810 789

COMPTES DE REGULARISATION

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont composés exclusivement du chiffre d'affaires des contrats de maintenance dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur. Le montant s'élève à 1 314 653 euros au 31 décembre 2012.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur. Le montant s'élève à 104 539 euros au 31 décembre 2012.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

A la clôture de l'exercice 2012, le capital social est composé de 4 204 229 actions d'une valeur nominale de 0.16 €.

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	4 204 229	0.16	672 676
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	4 204 229	0.16	672 676

Un plan d'attribution gratuite d'actions a été mis en place au cours de l'exercice. Les principales modalités sont les suivantes :

Nombre d'actions : 300 000

Montant de l'augmentation de capital : 48 000 € prélevé sur le compte de « prime d'émission »

Condition de performance : la société devra réaliser un chiffre d'affaires sur l'exercice précédent l'attribution définitive équivalent à celui réalisé au 31 décembre 2011.

Période d'attribution des actions : Emises à compter du 29 juin 2014

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Mouvements des titres	En début de période	Affectation résultat N-1	Augmentation	Diminution	En fin de période
Capital social	672 677				672 677
Prime d'émission	1 424 782				1 424 782
Réserve légale	68 611				68 611
Autres réserves	85 295		150 000		235 295
Report à nouveau	3		4 681		4 684
Résultat de l'exercice	154 681	-154 681		237 952	-237 952
Titres en fin d'exercice	2 406 049	-154 681	154 681	237 952	2 168 097

ETAT DES PROVISIONS

Les mouvements des provisions se présentent comme suit :

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice 2012	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice 2012
<u>Provisions pour risques et charges</u>				
. Provision pour litiges	17 000		17 000	
<u>Provisions pour dépréciation</u>				
Provision pour dépréciation du fonds de commerce	692 780			692 780
. Provision pour titres de participation	0			0
. Provision pour créances rattachées				
. Provision pour stock	209 916	35 393	209 916	35 393
. Provision pour clients	27 955	12 781	1 789	38 947
. Provision pour débiteurs divers	478 292			478 292
total	1 425 943	48 174	228 705	1 245 412

Provision pour dépréciation du fonds de commerce

Au 31 décembre 2004, compte tenu de l'évolution du portefeuille clients relatif aux marques GESDENT et STADENT, il avait été décidé de déprécier le fonds de commerce lié à ces marques pour un montant total de 692 780 euros soit 60% de la valeur d'achat.

Cette dépréciation a été calculée sur la base des clients hors maintenance ou «en sommeil» (clients qui ont vendu leur cabinet, n'exercent plus ou sont passés à la concurrence).

En raison du nombre de clients sous contrat au 31 décembre 2012, aucune provision supplémentaire n'a été constatée.

ETAT DES CHARGES A PAYER ET DES AVOIRS A ETABLIR

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	1 264
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	74 832
Dettes fiscales & sociales	603 648
Clients avoir à établir	17 508
Autres dettes	0
TOTAL	697 252

ETAT DES PRODUITS ET DES AVOIRS A RECEVOIR

Produits à recevoir	Montant
Clients	3 355
Fiscales et sociales	13 934
Banque - intérêts à recevoir	3 770
TOTAL	21 059

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT 2012	Taux	Montant HT 2011	Taux
Ventes de marchandises	45 582	0.70 %	28 187	0.41 %
Ventes de produits finis	1 971 246	30.17 %	2 627 114	38.08 %
Vente E-commerce	50 213	0.77 %		
Prestations de services	4 435 037	67.88 %	4 201 874	60.91 %
Produits des activités annexes	42 425	0.65 %	62 068	0.90 %
Rabais, remises & ristournes accordés	- 10 963	-0.17 %	- 20 925	-0.30 %
TOTAL	6 533 541	100 %	6 898 318	100 %

La ventilation géographique du chiffre d'affaires peut être analysée comme suit :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT 2012	Taux	Montant HT 2011	Taux
France	5 263 339	80.56 %	5 894 651	85.45 %
Export	1 270 202	19.44 %	1 003 667	14.55 %
TOTAL	6 533 541	100.00%	6 898 318	100.00%

Détermination du résultat exceptionnel = -77 775 E

Nature	Montant HT
Cession immobilisations corporelles	8 000
Divers	4 227
Total des produits exceptionnels	12 227
Sortie des immobilisations corporelles	55 705
Divers	34 297
Total des charges exceptionnelles	90 002
TOTAL	-77 775

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Au titre de l'exercice 2012, les dirigeants ont perçus les rémunérations suivantes :

	Salaires bruts
Monsieur Michel OHNONA, Président Directeur Général	264 398 €
Monsieur Jacques SEBAG, Directeur Général	220 747 €

Situation fiscale latente

Nature des éléments	Bases			Impôts		
	A l'ouverture de l'exercice 2012	Variations en résultat de l'exercice	A la clôture de l'exercice 2012	A l'ouverture de l'exercice 2012 Créances (dettes)	Variations nettes en résultat de l'exercice Produits (charges)	A la clôture de l'exercice 2012 Créances (dettes)
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :						
. Organic	11 296	-794	10 502	3 765	-265	3 501
. Déficit reportables	262 522	198 238	460 760	87 507	66 079	153 587
TOTAUX	273 818	197 444	471 262	91 272	65 814	157 088

Un taux d'impôt de 33,33 % a été retenu pour le calcul de la situation fiscale latente.

Honoraires commissaires aux comptes

Conformément au décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, les honoraires de commissariat aux comptes comptabilisés sur l'exercice au titre du contrôle légal se sont élevés à 20 K€.

Indemnités de départ à la retraite

Les droits sont déterminés à la clôture de l'exercice sur la base des conventions collectives en vigueur dans l'entreprise, en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date départ en retraite ou à l'âge minimum requis pour en bénéficier.

Les principales variables du calcul sont les suivantes :

- Age de départ en retraite : 65 ans,
- Taux d'actualisation : 3 %,
- Taux de progression salariale : 2 %,
- Table INSEE de 2005,

Au 31 décembre 2012, le montant des indemnités de départ en retraite a été évalué selon un calcul actuariel pour la société VISIODENT SA et s'élève 236 114 Euros.

Droit au congé individuel

Le nombre d'heures de formation cumulé au titre du DIF s'élève à 4 036 heures. Il en est de même pour le nombre d'heures n'ayant pas lieu à demande.

Effectifs moyens

L'effectif moyen de l'entreprise se décompose de la façon suivante :

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	22
Agents de maîtrise & techniciens	
Employés	22
Ouvriers	
Apprentis sous contrat	0
TOTAL	44

Engagements financiers

Engagements donnés :

Gages pour les Véhicules : 58 200 €
Cautions : 2 744 €

Engagements reçus :

Néant.

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs			98 717	98 717
Montants de l'exercice			54 298	54 298
<i>Sous-total</i>			153 015	153 015

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus			62 648	62 648
Entre 1 et 5 ans			108 013	108 013
A plus de 5 ans				
<i>Sous-total</i>			170 661	170 661

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus			946	946
Entre 1 et 5 ans			1 538	1 538
A plus de 5 ans				
<i>Sous-total</i>			2 484	2 484

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
<i>TOTAL</i>			326 160	326 160

Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété

	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine			322 834	322 834
Cumuls des dotations antérieures			53 638	53 638
Dotations de l'exercice			37 482	37 482
<i>Valeur nette comptable</i>			231 714	231 714

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : L.225 et L.225-91 du Code de Commerce

Nature des Indications / Périodes	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Durée de l'exercice	12 mois				
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	672 677	672 677	672 677	672 677	686 107
b) Nombre d'actions émises	4 204 229	4 204 229	4 204 229	4 204 229	4 288 170
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	6 533 541	6 898 318	5 774 304	5 978 936	7 566 908
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	173 139	1 077 247	-1 095 029	612 928	997 569
c) Impôt sur les bénéfices					3 419
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	173 139	1 077 247	-1 095 029	612 928	994 150
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-237 952	154 681	-364 711	-516 659	558 961
f) Montants des bénéfices distribués				210 211	588 592
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0.04	0.26	-0.26	0.15	0.23
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-0.06	0.04	-0.09	-0.12	0.13
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés	44	43	42	40	41
b) Montant de la masse salariale	2 329 274	2 125 947	1 843 897	1 877 857	2 083 652
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	1 094 694	958 572	793 241	930 891	1 010 612

2 ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER

2.1 Responsables

Monsieur Michel OHNONA, en tant que Président directeur général et Monsieur Jacques SEBAG en tant que Directeur général délégué de la société VISIODENT, sont responsables de l'information financière et du rapport annuel financier.

Leurs coordonnées sont les suivantes :

Monsieur Michel OHNONA
Visiodent
 30 bis, rue du Bailly
 93210 La Plaine Saint Denis

Monsieur Jacques SEBAG
Visiodent
 30 bis, rue du Bailly
 93210 La Plaine Saint Denis

2.2 Attestation des responsables du rapport financier

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, qu'à notre connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport ci-après présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Michel OHNONA
 Président directeur général

Jacques SEBAG
 Directeur général délégué

3 RAPPORT FINANCIER ANNUEL

1. MARCHE DES AFFAIRES

1.1 Situation de la société :

La Société a Connu en 2012 une baisse de chiffre d'affaires due principalement à un ralentissement des ventes de radiologie en France.

Les ventes à l'export se sont bien comportées avec une augmentation significative.

Les ventes de logiciels ont progressé ainsi que les e-services.

La maintenance est stable et en légère progression.

Des investissements sur le site de e-commerce ont été réalisés au cours de l'année 2012 avec une ouverture du site Dentaleco.com en novembre 2012.

1.2 Progrès réalisés :

Les progrès réalisés concernent les investissements réalisés qui paraissent porteurs d'avenir ainsi que la signature d'un accord de partenariat avec la société RAYSCAN, filiale du groupe SAMSUNG, pour la distribution exclusive en France de machines pour la radiographie panoramique en 2D et en 3D .

Cet accord a été conclu en décembre 2012 et devrait pallier la baisse des ventes de radiologie en France.

D'autre part, la Société a procédé à des travaux majeurs de rénovation du siège social.

Ces travaux qui ont nécessité un financement par un emprunt à long terme, étaient indispensables pour la société pour les raisons suivantes :

- Nécessité d'optimiser l'espace loué : entre le Rez-de-chaussée et le premier étage, l'accès se faisait par un escalier extérieur qui rendait la communication entre les différents services mal aisée. Ainsi, le rez-de-chaussée était peu utilisé et le 1^{er} étage surchargé.
- Nécessité d'améliorer les conditions de travail des salariés
- Nécessité de réorganiser les services : créer un espace dédié aux services techniques
- Nécessité de créer de nouveaux bureaux pour accueillir de nouveaux services : DENTALECO et le service de distribution de produits de radiologie numérique
- En termes d'image de marque, Visiodent avait besoin de rénover les locaux dans lesquels elle accueille ses clients, les rendant plus modernes et attractifs sachant qu'aucuns travaux importants n'avaient été réalisés depuis 15 ans.

Ces travaux ont duré près de six mois, sans aucune journée d'arrêt de l'exploitation.

Le Bailleur a pris l'engagement de ne pas renégocier le montant du loyer lors du renouvellement du bail devant intervenir en mars 2017. En outre, la société Visiodent a été autorisée à sous-louer une partie des locaux, soit à des filiales, soit à des tiers, sous réserves d'en informer le propriétaire.

1.3 Difficultés rencontrées :

Les difficultés rencontrées en 2012 concernent la radiologie numérique où le précédent partenaire VATECH concurrençait directement la société en ayant installé une filiale en France et passait par le réseau des revendeurs Visiodent ou même vendait directement chez les dentistes.

C'est ce qui a incité le groupe à signer cet accord de distribution avec RAYSCAN (groupe SAMSUNG) et de changer le mode de distribution de ces machines en passant en mode direct avec les clients.

2. RESULTATS DE L'EXERCICE ECOULE

Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2012 ressort à 6.533.541 €uros contre 6.898.318 € en 2011, soit une diminution de 5,29 %.

La structure du chiffre d'affaires est ainsi constituée :

- Vente de services :	4.477.462 €
Dont progiciel Visiodent :	550 340 €
Dont maintenance Visiodent :	3 617 213 €
Dont service Visiodent et divers :	309 910 €
- Vente de marchandises et de produits finis :	2.056.078 €
Dont vente de matériel informatique :	81.320 €
Dont vente de service d'imagerie :	1.924.150 €
Dont vente E commerce :	50.608 €

Le chiffre d'affaires à l'exportation : 1 270 202 € contre 1.045 878 € en 2011.

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

- 68.53% pour les progiciels, services et maintenances (61.81 % en 2011)
- 29.45 % pour les ventes d'imagerie (contre 38.04 %)
- 1.24 % pour le matériel informatique (contre 0.15 % en 2011)
- 0.78 % pour le E-commerce

Le taux de marge brute est passé de 78.05 % en 2011 à 75.44 % en 2012.

Parallèlement, sur l'ensemble de l'exercice les charges d'exploitation ont augmenté de 9,51 %, passant de 7.147.637 euros en 2011 à 7.827.667 euros pour l'exercice 2012.

Les postes qui ont le plus fortement augmenté sont :

- ✓ Les achats de marchandises y compris les droits de douane : de 28.887 € on atteint 64.396 € en 2012
- ✓ La variation des stocks (matières premières et autres approvisionnements) qui atteint 324.253 €
- ✓ Les autres achats et les charges externes ; +8,04 %
- ✓ Les salaires et charges sociales (respectivement +9,56 % et +14,20 %)

Parallèlement le poste « achats de matières premières et autres approvisionnements » a fortement diminué passant de 1.636.973 € à 998.218 € en 2012.

Il en ressort un résultat d'exploitation négatif de 152.092 euros en 2012 contre un bénéfice d'exploitation de 89.857 € sur l'exercice précédent.

Compte tenu de la perte financière de 8.085 €, la perte courante avant impôts s'établit à 160.178 euros en 2012 contre un bénéfice courant avant impôts de 79.313 € pour 2011.

Compte tenu d'une perte exceptionnelle de 77.774 euros dont 55 705 euros immobilisations corporelles cédées et mis au rebuts suite à des travaux de rénovation et 17 000 euros de règlements Carpa, la perte de l'exercice ressort à 237.951,69 € contre un bénéfice de 154.680,68 € au 31 décembre 2011.

3. ACTIVITE DE VISIODENT EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT au COURS DE L'EXERCICE 2012

L'activité de la société en matière de recherche et développement a été assez importante au cours de l'exercice 2012.

La principale activité a été de développer le site de e-commerce DENTALECO.com qui est plus qu'un site de e-commerce mais un véritable logiciel de traçabilité et gestion des stocks de fournitures sur lequel la société a déposé une demande de brevet européen en passe d'aboutir.

Ce logiciel est la première brique d'un vaste projet « VISIODENT 4 » dont certaines autres briques ont été démarrées.

4. SITUATION FINANCIERE ET D'ENDETTEMENT

Les emprunts et dettes financières ont sensiblement augmenté sur l'exercice. Ils représentent 916.336 € à la clôture de l'exercice 2012 contre 269.947 € en 2011. Ils se décomposent de la manière suivante :

- ✓ Emprunt à court terme (taux Euribor 3 mois, soit 0,186% l'an) : 30 000 €
- ✓ Emprunt à Long terme au taux de 3,80 % : 50 253 €
- ✓ Emprunt à Long terme au taux de 3,40 % : 281 083 €
- ✓ Emprunt à Long terme au taux de 3,40 % : 300 000 €
- ✓ Emprunt à Long terme au taux de 0 % : 255 000 €

L'endettement global augmente de 238,37 %, au cours de l'exercice 2012.

Cet endettement est dû principalement à la rénovation complète du siège social ainsi que le financement du projet DENTALECO.com financés à hauteur de 555 000 euros par OSEO.

Les ratios clés d'endettement : endettement sur capitaux propres, endettement sur chiffre d'affaires :

- sur capitaux propres : $916.336 / 2\ 168\ 096 = 42,26 \%$
- sur chiffre d'affaires : $916.336 / 6.533.541 = 14,03 \%$

5. GESTION DES RISQUES

5.1 Risques clients

La société a une clientèle qui se répartit entre les chirurgiens-dentistes (ventes directes) et le réseau de distributeurs (ventes indirectes).

En direct, la société gère les contrats de maintenance des progiciels Visiodent .
Le réseau de distributeurs prend en charge les ventes de progiciels et les systèmes d'imagerie.

En tenant compte de ces paramètres, le chiffre d'affaires pour la France se répartit comme suit :

- 73% : ventes directes
- 27% : ventes indirectes (par distributeurs)
- Le paiement par les chirurgiens-dentistes se fait comptant ou par prélèvement automatique et ce pour 40% de nos clients. La société ne travaille qu'avec des

distributeurs couverts par des assurances-crédits (SFAC), pour ceux qui ne sont pas couverts par ces assurances, le paiement se fait comptant.

Ainsi, le risque présenté par les clients de la société est quasiment inexistant.

5.2 Risques fournisseurs

Visiodent est son propre fournisseur en matière de progiciels (puisque élaborés en interne) ; le risque dans ce domaine n'existe pas.

Du fait de son statut de fabricant de radiologie numérique, la société fait appel à de nouveaux fournisseurs. Le risque, quant au système RSV est lié aux différents interlocuteurs qui interviennent dans la chaîne de fabrication.

Toutefois, les quantités stockées laissent une latitude d'approvisionnement de près de quatre mois.

Ce délai est suffisant, en cas de défaillance d'un des intervenants, pour permettre à la société de trouver de nouveaux interlocuteurs.

Nous avons deux fournisseurs pour les caméras intra orales et un fournisseur pour les panoramiques numériques.

Enfin, la société ne subit aucune dépendance vis-à-vis de ses fournisseurs de matériel informatique puisqu'elle réalise ses achats dans un secteur extrêmement concurrentiel avec des fournitures à faible valeur ajoutée. Ils peuvent être remplacés sans difficulté.

Le délai moyen de règlement des fournisseurs varie entre 30 jours et 60 jours fin de mois.

5.3 Risques de marché

- Risques de taux

L'endettement long terme de la société est à taux fixe. La société Visiodent n'utilise aucun instrument pour se protéger contre une évolution défavorable des taux variables d'intérêts basés sur l'EURIBOR 3 mois. L'évolution d'un point de ce taux n'aurait pas un impact significatif sur les charges financières concernant les 30 000 euros restant .

- Risques de change

L'essentiel des achats et des ventes s'effectuant en euros, le risque de change est quasi inexistant pour la société. Le taux du dollar est favorable pour nos achats à l'étranger. De plus pour tous nos achats en dollar, nous achetons nos devises à terme pour pouvoir fixer nos prix de vente de façon définitive.

5.4 Risques juridiques

La société a désormais une activité de fabrication en matière de radiologie et est exposée de ce fait aux risques juridiques inhérents à cette activité. L'assurance des risques les plus importants permet de limiter les effets en terme de coût éventuel.

Enfin, nos produits sont homologués et conformes à la législation en matière de santé publique et nos droits sont correctement protégés sur le marché mondial.

5.5 Risques pays

Néant

5.6 Assurances

La société dispose de contrats d'assurance couvrant les risques suivants :

- ✓ Responsabilité civile
- ✓ Flotte automobile
- ✓ Multirisque professionnelle

6. PERSPECTIVES D'AVENIR

Au vu des investissements réalisés la société table sur une croissance organique qui devrait provenir de deux activités :

1. Le E-commerce avec DENTALECO .COM qui devrait connaître une belle progression dans les années futures.
2. La radiologie numérique avec la distribution de nouveaux produits d'Imagerie

7. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2013

Depuis le 1^{er} janvier 2013 la société a signé deux nouveaux contrats pour la distribution de produits de radiologie numérique pour compléter sa gamme et avoir ainsi un catalogue complet de radiologie.

8. CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE

Conformément aux dispositions de *l'article L. 225-102-1, alinéa 4, du Code de commerce*, nous vous donnons ci-après les informations relatives à la prise en compte des conséquences sociales et environnementales de notre activité.

a) informations sociales

L'effectif au 31 décembre 2012 est de 44 personnes dont 22 cadres et 22 employés.

Embauche/licenciement : Au cours de l'exercice nous avons procédé à six embauches en CDI, à savoir : 3 Techniciens Hot Line, 1 Ingénieur Développement, 1 Chef Produit Dentaire, 1 Commerciale E-Commerce. En outre, il y a eu trois démissions et deux ruptures conventionnelles chez les Techniciens Hot Line.

Organisation du travail : Compte tenu de la loi sur les 35 heures, la durée du temps de travail a été aménagée depuis octobre 2001, puis réaménagée à la suite d'un avenant en 2006 de la façon suivante :

Le personnel cadre et le personnel non cadre effectuent 37 heures par semaine et ont 12 jours de récupération sur l'année.

Nous avons toujours deux cas d'absentéisme (conгés maladie depuis plus d'un an).

Relations sociales : compte-tenu du nombre de salariés de la société, les procédures d'information et de consultation du personnel résultent de notes de services et d'un dialogue direct entre les directeurs des différents services ou les dirigeants et les salariés. Il n'y a pas d'accord collectif.

Santé et sécurité :

Accident du travail : deux accidents de trajet (domicile au travail).

Norme incendie : à jour des normes applicables.

Formation :

Les grands axes de formation pour 2013 : nous bénéficions du Diag 360, programme d'accompagnement et de formation des collaborateurs pour développer les compétences et l'adapter à la stratégie de l'entreprise.

En octobre 2012 : fin de période de professionnalisation d'une salariée âgée de plus 45 ans validée par diplôme titre niveau II.

Les dépenses de formation ont représentées : 1,56 % de la masse salariale en 2012.

Plan égalité professionnelle

Egalité entre hommes et femmes :

La société emploie onze femmes ce qui représente un quart de l'effectif dont 6 sont cadres et 5 non cadres.

Détail services par services :

- ✓ commercial dont la Hotline : 19 hommes et 4 femmes
- ✓ administratif : 3 hommes et 6 femmes
- ✓ technique : 8 hommes
- ✓ recherche et développement : 3 hommes et 1 femme

Il convient de noter que pour les services techniques, et de hotline, il y a peu de candidatures féminines.

A poste équivalent et diplôme équivalent, les salaires sont identiques.

Emploi des handicapés : Néant mais nous avons des contrats de fournitures auprès de CAT (Centre d'Aide au Travail) qui embauchent des personnes handicapées.

b) Informations environnementales :

L'activité de notre société étant essentiellement le développement et l'édition de progiciels ainsi que la fabrication de matériel non polluant, elle n'est pas sujette à des risques environnementaux.

Nos capteurs de radiologie numérique en remplaçant les films argentiques contribuent à la protection de l'environnement par la suppression des produits chimiques de développement.

En outre les patients reçoivent des doses de rayonnement amoindries grâce à la technologie numérique.

c) Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable :

Non significatif

9. DELAIS DE PAIEMENT

Nous sommes amenés à vous donner, conformément à l'article L.441-6-1 du Code de commerce, des informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients.

En ce qui concerne les dettes à l'égard des fournisseurs :

- ✓ Solde de la dette au 31.12.2012 : 605 220 € dont 243 904 € fournisseurs d'immobilisation selon devis 1/03/2012.
 - Décomposition par date d'échéance :
 - A 30 jours : 372 205 €
 - De 30 à 45 jours : 129 389 €
 - A plus de 45 jours : 103.626 € correspondant au solde du règlement des travaux selon accord au moment du devis

En ce qui concerne les délais de paiement de nos clients, le règlement est généralement à entre 45 et 60 jours.

- ✓ Solde de la dette au 31.12.2011 : 457.517 €
 - Décomposition par date d'échéance :
 - A 30 jours : 142.997 €
 - De 30 à 45 jours : 66.266 €

Sur le montant de la dette au 31.12.2011, un avoir de 202.842 € pour reprise de marchandise nous a été fait au début de l'exercice 2012 par un de nos fournisseurs et le solde de la facture dû lui a été réglé le 15.03.2012.

4 AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

1. Principaux actionnaires

Conformément aux dispositions de *l'article L.233.13 du code de commerce*, nous vous indiquons ci-après l'identité des personnes physiques ou morales détenant à ce jour :

- a) plus de 95 % (19/20^{ème}), 90% (18/20^{ème}), des 2/3, de la moitié, du tiers du capital ou des droits de vote : *Néant*

- b) plus de 30 % des droits de vote :
 - FINANCIERE YORK**
Siège social : 4, Avenue Pasteur – 78170 LA CELLE ST CLOUD
 - FINANCIERE LOUISA**
Siège social : 82, Avenue Niel – PARIS / 17^{ème}

- c) plus du quart du capital :
 - FINANCIERE YORK**
Siège social : 4, Avenue Pasteur – 78170 LA CELLE ST CLOUD
 - FINANCIERE LOUISA**
Siège social : 82, Avenue Niel – PARIS / 17^{ème}

- d) plus du cinquième, des trois vingtièmes, du dixième et du vingtième du capital ou des droits de vote : *néant*

2. opérations afférentes aux actions de la société

- a) Achat par la société de ses propres actions

Il n'existe à ce jour, aucune action auto-détenue.

b) Opérations sur titres des dirigeants et des personnes qui lui sont liées

Conformément à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier, nous vous informons qu'au titre de l'année civile 2012, les dirigeants de la société, les membres du conseil d'administration ont réalisé les opérations suivantes :

- M. Meyer OHNONA

- Nombre d'actions achetées : néant
- Nombre d'actions cédées : néant

- FINANCIERE LOUISA

- Nombre d'actions achetées : Néant
- Nombre d'actions cédées : néant

- M. Jacques SEBAG

- Nombre d'actions achetées : néant
- Nombre d'actions cédées : néant

- FINANCIERE YORK

- Nombre d'actions achetées : néant
- Nombre d'actions cédées : néant

- Mme Sylvie SEBAG

- Nombre d'actions achetées : Néant
- Nombre d'actions cédées : Néant

- Mme Christiane OHNONA

- Nombre d'actions achetées : Néant
- Nombre d'actions cédées : Néant

3. Eléments pouvant avoir une incidence en cas d'offre publique

1 – franchissement de seuil

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à posséder, de quelque manière que ce soit, au sens des articles L. 233-7 et suivants du Code de commerce, un nombre de titres représentant, immédiatement ou à terme, une fraction égale à 2,5 % du capital et / ou des droits de vote aux Assemblées, ou tout multiple de ce pourcentage et ce, même si ce multiple dépasse le seuil légal de 5 %, doit informer la société du nombre total de titres qu'elle possède par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au siège social dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils, ou par tout autre moyen équivalent pour les Actionnaires ou porteurs de titres résidents hors de France.

Cette obligation d'information s'applique dans les mêmes conditions que celles prévues ci-dessus chaque fois que la fraction du capital social et / ou des droits de vote possédée devient inférieure à l'un des seuils prévus ci-dessus.

En cas de non-respect des stipulations ci-dessus, les actions excédant le seuil donnant lieu à déclaration sont privées du droit de vote si cette privation est demandée par un ou plusieurs actionnaires possédant ensemble ou séparément 5 % au moins du capital et / ou des droits de vote de la société, dans les conditions du Code de commerce.

2 – droit de vote

Chaque action donne droit à une voix au sein des Assemblées Générales d'Actionnaires. Chaque action donne droit, dans l'actif social, dans le boni de liquidation et dans les bénéfices, à une part proportionnelle à la fraction du capital qu'elle représente.

Un droit de vote double est attribué, dans les conditions légales, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom d'un même Actionnaire.

Les actionnaires titulaires d'un droit de vote double peuvent renoncer définitivement en tout ou partie, ou en vue de la prochaine assemblée générale, à leur droit de vote double, par une notification par courrier recommandé avec accusé de réception à la société, parvenue quinze (15) jours avant la date prévue de l'assemblée.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, la durée de détention des actions nominatives attribuées gratuitement à un Actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit, se calcule à compter de l'inscription des nouvelles actions attribuées.

En cas de transfert d'actions par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent à un degré successible, la durée de détention de ces actions par ces derniers se calcule à compter du jour où elles sont entrées dans le patrimoine de celui qui les leur a transférées.

En cas de transfert de l'usufruit d'actions ayant un droit de vote double, le nu-proprétaire et l'usufruitier bénéficient chacun du droit de vote double dans les Assemblées auxquelles ils sont appelés à participer et ce, aussi longtemps que le nu-proprétaire ne change pas.

Toutefois, en cas de transfert de la nue-proprété ou de la nue-proprété et de l'usufruit d'actions par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent à un degré successible, la durée de détention de leurs droits par le nu-proprétaire et par l'usufruitier se calcule à compter du jour où ces droits sont entrés dans le patrimoine de celui qui a transféré la nue-proprété et / ou l'usufruit.

L'absorption de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société absorbante si les statuts de celle-ci l'ont institué.

Dans le cas où un Actionnaire détenant tant des actions à droit de vote double que des actions n'en bénéficiant pas, transfère des actions, il est réputé avoir transféré en premier des actions dépourvues du droit de vote double.

Ainsi, à titre d'exemple, un Actionnaire détenant 100 actions à droit de vote double et 50 actions à droit de vote simple qui cède 50 actions, vote à la plus prochaine Assemblée Générale avec 100 actions à droit de vote double.

3 – participation indirecte : Les sociétés Financière Louisa et Financière York sont détenues majoritairement par, respectivement, Monsieur OHNONA et Monsieur SEBAG.

4 – titre comportant des droits de contrôle spéciaux : néant

5 – pacte d'actionnaires : néant

6 – règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration ainsi qu'à la modification des statuts : les statuts reprennent purement et simplement les dispositions légales et il n'existe pas de règlement intérieur.

7 – les accords conclus par la société qui peuvent prendre fin en cas de changement de contrôle de la société : pas de divulgation pour l'intérêt de la société.

4. évolution du cours de bourse

L'évolution du cours de bourse de l'action de notre société au cours de l'année 2012 a été la suivante :

2012	Cours le plus haut En €	Cours le plus bas En €	Transactions Mensuelles en titres
Janvier	1,65	1,31	94.174
Février	1,78	1,45	178.299
Mars	1,95	1,38	266.378
Avril	1,67	1,30	62.112
Mai	1,58	1,17	46.541
Juin	1,37	1,18	22.680
Juillet	1,33	1,10	39.501
Août	1,29	1,05	40.597
Septembre	1,29	1,07	50.910
Octobre	1,18	0,96	55.466
Novembre	1,16	0,95	66.402
Décembre	1,05	0,95	49.055
<i>Source : Euronext – code Euronext : FR0000065765</i>			

Le cours de l'action VISIODENT au 31 décembre 2012 (dernier jour) est de 0,97 €

5. conseil d'administration et commissaires aux comptes

a) Les membres du conseil d'administrations sont :

- Monsieur Meyer OHNONA : Président directeur général et administrateur
 - 82, avenue Niel, PARIS/17^{ème}
- Monsieur Jacques SEBAG : Directeur général délégué et administrateur
 - 4, avenue Pasteur, LA CELLE SAINT CLOUD
- Madame Christiane OHNONA : administrateur
 - 82, avenue Niel, PARIS/17^{ème}
- Madame Annie SEBAG : administrateur
 - 4, avenue Pasteur, LA CELLE SAINT CLOUD
- Madame Sarah PEYRELEVADE :
 - 62 rue de Prony
- Madame Aurélie PITTON :
 - 36, rue de Courcelles – Paris/8^{ème}
- Madame Brigitte RUTKOWSKI:
 - 7, quai de la Pie à Saint Maur (94100)

Le mandat de ces administrateurs viendra à expiration avec l'assemblée générale qui se tiendra en 2015.

b) Les commissaires aux comptes sont :

Titulaire :

- La société FIDREX
14, rue de la Pépinière
758008 – PARIS
Son mandat viendra à expiration avec l'approbation des comptes au 31 décembre 2014

Suppléant :

- Monsieur Albert BENSADON
187, boulevard Bineau
92200 NEUILLY
Son mandat vient à expiration avec l'approbation des comptes au 31 décembre 2014

6. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

FIDREX

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris
14 rue de la Pépinière
75008 PARIS

SOCIETE VISIODENT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société VISIODENT SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la Rapport financier 2012

justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note (a) de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations incorporelles ;
- Le paragraphe « Etat des provisions » de l'annexe expose les modalités de dépréciation du fonds de commerce.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 29 avril 2013
Le Commissaire aux
Comptes
FIDREX

Didier NATTAF
Associé

7. HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES VERSE AU COURS DE L'EXERCICE 2011

Au cours de l'exercice 2012, la société VISIODENT a versé :

AUDIT	FIDREX Montant HT
- Commissariat aux comptes, certifications, examen des comptes individuels et consolidés	20.000 €
- Missions accessoires	Néant
AUTRES PRESTATIONS	
- Juridique, fiscal et social	--
- Autres	--
TOTAL	20.000 €

8. DOCUMENT D'INFORMATION ANNUELLE

Ce document d'information annuel est établi conformément aux dispositions de l'article L.451-1-1 du Code Monétaire et financier et de l'article 222-7 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et relatif aux informations publiées ou rendues publiques par la société au cours des douze derniers mois en France.

Les informations, les communiqués et documents publiés sur le site de VISIODENT sont accessibles à l'adresse Internet suivante : www.visiodent.com, rubrique « profil société – informations financières ».

La diffusion de l'information réglementée est assurée par un diffuseur professionnel (HUGIN), inscrit sur la liste publiée par l'AMF.

Les déclarations des opérations sur titres sont publiées sur le site de la société et sur celui de l'AMF accessibles à l'adresse Internet suivante : www.amf-France.org.

Les informations publiées sur le site du Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) sont accessibles à l'adresse Internet suivante : <http://balo.journal-officiel.gouv.fr/>

Les avis publiés dans les journaux d'annonces légales peuvent être obtenus auprès de la société.

Les actes et documents déposés auprès du greffe du Tribunal de commerce de Bobigny peuvent être obtenus ou consultés auprès de cet organisme par le biais de son site Internet : <http://www.infogreffe.fr/>

DATE DE PUBLICATION	DOCUMENT	SUPPORT
INFORMATIONS LEGALES REGLEMENTEES		
16 avril 2012	Mise à disposition du rapport financier annuel	AMF-site visiodent
30 avril 2012	Avis de réunion valant avis de convocation	BALO n° 48 + site visiodent
14 mai 2012	Mise à disposition de l'information trimestrielle (1 ^{er} trimestre 2012)	AMF et site Visiodent
9 mai 2012	Déclaration des droits de vote au 31 avril 2012	Site Visiodent
15 mai 2012	Rapport du président sur le gouvernement d'entreprise	AMF – site Visiodent
15 mai 2012	Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président	AMF – site Visiodent
25 mai 2012	Convocation à l'assemblée générale dans journal d'annonces légales	Le quotidien juridique
18 juin 2012	Dépôt des comptes au greffe du Tribunal de commerce	TC Bobigny
22 juin 2012	Publication des droits de vote lors de l'assemblée générale	Le quotidien juridique
27 juin 2012	Publication du rapport du commissaire aux comptes	BALO n°77
18 juillet 2012	Note d'information sur l'attribution gratuite d'actions	AMF - Site Visiodent
7 août 2012	Déclaration des droits de vote au 31 mai, 30 juin et 31 juillet	Site Visiodent
5 septembre 2012	Déclaration des droits de vote au 31 août 2012	Site Visiodent
6 septembre 2012	Chiffre d'affaires 2 ^{ème} trimestre 2012	Site Visiodent
6 septembre 2012	Rapport financier semestriel au 30 juin 2012	AMF – site Visiodent
3 octobre 2012	Déclaration des droits de vote au 30 septembre 2012	Site Visiodent
12 novembre 2012	Chiffre d'affaires au 3 ^{ème} trimestre 2012 et chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre 2012	AMF VISIODENT
12 novembre 2012	Déclaration des droits de vote au 31 octobre 2012	Site Visiodent
20 décembre 2012	Déclaration des droits de vote au 30 novembre 2012	Site Visiodent
9 janvier 2012	Déclaration des droits de vote au 31 décembre 2012	Site Visiodent
7 février 2012	Déclaration des droits de vote au 31 janvier 2012	Site Visiodent
23 février 2013	Chiffre d'affaires annuel 2012	AMF-site Visiodent -
4 avril 2013	Déclaration des droits de vote au 29 février et 31 mars 2013	Site Visiodent
COMMUNIQUE DE PRESSE - DIFFUSION		
16 Avril 2012	Mise à disposition du rapport financier annuel	Boursorama-Euronext
3 mai 2012	Convocation des actionnaires	Libération Euronext
6 sept 2012	Chiffre affaire 2 ^{ème} Trimestre et rapport financier semestriel	Boursorama
12 novembre 2012	Chiffre d'affaires 3 ^{ème} trimestre 2012	Boursorama-Euronext
4 mars 2013	Chiffre d'affaires 2012	Boursorama-Euronext
DECLARATIONS DES OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS		
	NEANT	

9. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

La perte de l'exercice ressort à 237.951,69 €.

Nous vous proposerons d'imputer cette perte de l'exercice de la manière suivante :

1) sur le poste « Autres Réserves » :	233.267,69 €
2) sur le poste « Report à nouveau », soit :	4.684,00 €
Total :	237.951,69 €

10. REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

a) Conformément aux dispositions de *l'article L. 225-102-1, aliéna 1 du Code de Commerce*, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social, tant par la société que par des sociétés contrôlées par votre société, françaises ou étrangères :

- Monsieur Meyer OHNONA :
 - Rémunération par la société :
 - Fixe annuel : 176.388 € bruts pour 2012
 - Proportionnelle : 1 % du chiffre d'affaires 2012 : 65 827€ bruts dont le versement sera effectué en 2013 ; étant précisé que le pourcentage du chiffre d'affaires 2011, soit 68.983 €, a été versé le 30 juin 2012
 - Royalties : 2,5 % sur le chiffre d'affaire des produits RSV : 44 454 € dont le versement sera effectué en 2013 ; étant précisé que le solde du pourcentage sur le chiffre d'affaires 2011 des produits RSV, soit 19.028 €, a été versé le 30 juin 2012
 - Avantages : prime assurance retraite : néant
 - A titre de transparence, il est précisé qu'une convention de prestations a été signée avec la société à responsabilité limitée FINANCIERE LOUISA, dont monsieur OHNONA est le dirigeant. A ce titre, il a été porté en charge 60 500 € sur l'exercice 2012.

- Monsieur Jacques SEBAG :
 - Rémunération par la société :
 - Fixe annuel : 178 388 € bruts pour 2012
 - Proportionnelle : 1 % du chiffre d'affaires 2012 : 65 827€ bruts dont le versement sera effectué en 2013 ; étant précisé qu'une partie du pourcentage du chiffre d'affaires 2011, soit 26.685 €, a été versé le 30 juin 2012
 - Royalties : 2,5 % sur le chiffre d'affaire des produits RSV : 44 454 € dont le versement sera effectué en 2013 ; étant précisé que le solde du pourcentage sur le chiffre d'affaires 2011 des produits RSV, soit 19.028 €, a été versé le 30 juin 2012.

- Avantages : prime assurance retraite : néant
 - A titre de transparence, il est précisé qu'une convention de prestations a été signée avec la société à responsabilité limitée FINANCIERE YORK, dont monsieur SEBAG est le dirigeant. A ce titre, il a été porté en charge 60 500 € sur l'exercice 2012.
- Madame Christiane OHNONA :
 - Rémunération par la société pour ses fonctions salariées : 43 422 € bruts pour 2012
 - Avantages : néant
 - Madame Annie SEBAG :
 - Rémunération par la société pour ses fonctions salariées : 43.422 € bruts pour 2012
 - Avantages : Néant
 - Mademoiselle Sarah PEYRELEVADE :
 - Rémunération par la société : Néant
 - Avantages : Néant
 - Madame Aurélie PITTON :
 - Rémunération par la société : Néant
 - Avantages : Néant
 - Madame Brigitte RUTKOWSKI :
 - Rémunération par la société : Néant
 - Avantages : Néant
- b) Les engagements de toutes natures pris par la société au bénéfice des mandataires sociaux correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci : En 2009, souscription à un contrat de retraite supplémentaire collectif permettant de se constituer, au moyen de cotisation, une retraite viagère payable à la mise en service de la retraite. Les taux de cotisation pour la catégorie de personnel affiliée (cadres dirigeants) sont : Tranche A du salaire : 20 %, Tranche B du salaire : 20 %, Tranche C du salaire : 20 %, Tranche D du salaire : 0 %. De plus souscription à un contrat de retraite sur-complémentaire mais aucune cotisation n'a été versées.